

Animation en maison familiale

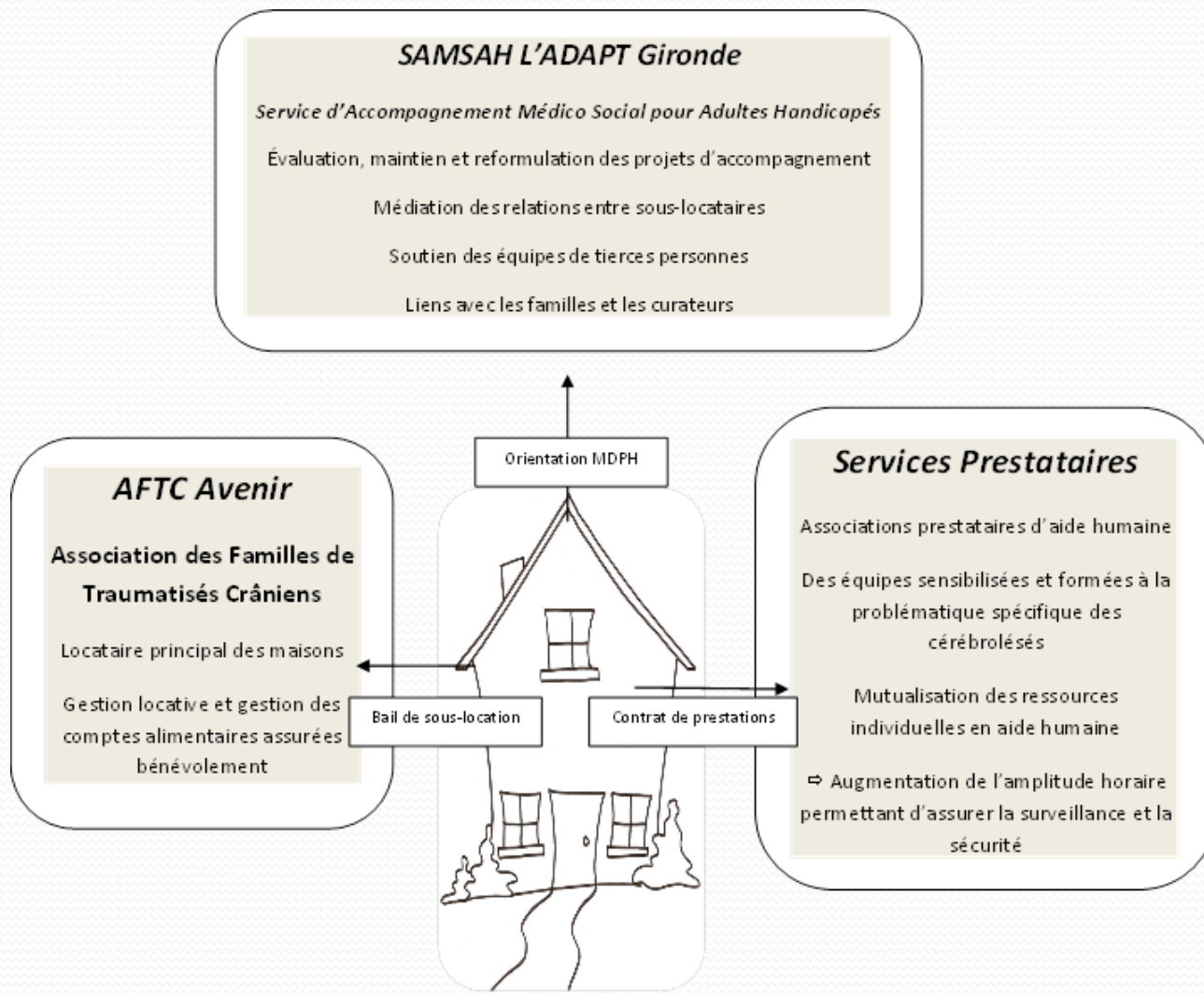
Plan

- Introduction
- Présentation du dispositif des maisons collectives
- Problématiques spécifiques des personnes EVC/EPR
- Accompagnement
- L'animation
- Conclusion

Introduction :

- Accompagnement spécifique
- Quelle valeur ajoutée par rapport à un projet en établissement

Présentation du dispositif des maisons collectives en gironde



Problématiques spécifiques des personnes EVC/EPR :

- Dépendance physique : besoin d'un habitat, d'espaces et matériel adaptés + accompagnants formés (soignants ?)
- Dépendance psychique : peu d'initiatives, choix du projet de vie, d'activités ? Communication non conventionnelle.
- Dépendance émotionnelle : quelle qualité de vie ?, une expérience émotionnelle particulière pour les accompagnants

Accompagnement :

- Environnement physique :
 - Habitat
 - Matériel adapté
- Environnement humain
 - La colocation
 - Les auxiliaires de vie : mutualisation des heures de PCH
 - La famille
 - Les soignants
 - Mandataire judiciaire

L'animation :

- au travers des AVQ : soins d'apparence, courses, repas ...
- au travers d'activités plus spécifiques : peinture, musique, films ...
- activités exceptionnelles : concerts, musée, vacances ...



● PROPOSITIONS

- Formation régulière du personnel
- Échanges avec d'autres équipes
- Communication entre membres de l'équipe
- Analyse et échanges sur les pratiques
- Avoir du temps pour échanger

● Motivation de l'équipe

- Se donner des objectifs de qualité de vie,
- Accepter la non progression des blessés,
- Bonne entente de l'équipe (accepter la remise en question),
- Tous les membres de l'équipe peuvent organiser et participer aux sorties,
- Qualité de l'environnement de travail,
- Réunions de régulation : recul sur l'accompagnement.

Avantages et inconvénients

- En maison familiale :
 - Accompagnement + individualisé
 - Les proches peuvent/doivent s'impliquer dans le projet
 - Limites d'accompagnement : troubles du comportement, état clinique
 - Demande une coordination des équipes
 - Risque d'essoufflement des équipes
- En établissement médico-social :
 - Équipe pluridisciplinaire formée et coordonnée.
 - Espaces et matériels adaptés
 - Moins d'obligations pour la famille

CONCLUSION

- Ce projet doit découler de la liberté de choix de la personne dans une logique de parcours de vie.
- L'environnement humain et matériel démedicalisé favorise l'éveil de la personne
- La rencontre relationnelle entre la personne et l'accompagnant fait émerger la motivation de part et d'autre.
- Qualité de vie des personnes : signes de bien être : sourires, détente, diminution des troubles du comportement (par excès ou défaut) , état général stable, amélioration du relationnel.
- La loi élan (article 129) : habitat inclusif